

SOMMAIRE

Le Conseil canadien des Églises exhorte le Canada à constituer une nouvelle mission de paix en Afghanistan axée sur deux priorités : 1) aider les Afghans à mettre en œuvre des programmes participatifs de réconciliation et de gouvernance attentive, tant au niveau local qu'à celui des districts; 2) presser la communauté internationale de multiplier ses efforts diplomatiques pour mettre fin à la guerre.

Des études démontrent invariablement que le conflit en Afghanistan a des sources multiples et diverses, dont les conflits concernant les terres et les eaux, les différends familiaux et tribaux, la présence des talibans, des seigneurs de la guerre et des éléments criminels, les forces internationales et la corruption des forces de sécurité afghanes et des fonctionnaires gouvernementaux. Une diplomatie à l'échelon national qui ne tient pas compte des communautés et ne s'attache pas à résoudre ces différends est vouée à l'échec. Nous nous réjouissons, par conséquent, des démarches du Canada pour faciliter une réconciliation *sous direction afghane*, mais il apparaît clairement qu'elles devront tenir compte de l'analyse du conflit sous son aspect sous-national et des possibilités de réconciliation.

La réconciliation et l'amélioration de la gouvernance exigent un dialogue inclusif avec les Afghans; il faudra aussi qu'on passe de la primauté de l'antiterrorisme à une mission collective internationale axée sur la sécurité de la population afghane. Il faudra que cette dernière aille au-delà des institutions centralisées et qu'on parvienne à un engagement à long terme. Étant donné, par ailleurs, la compréhension limitée qu'a la communauté internationale des cultures et des structures d'autorité traditionnelles afghanes, nous pressons le Canada d'encourager des recherches et un engagement au niveau communautaire, toujours sous direction afghane. On a grandement besoin de comprendre plus à fond les besoins de réconciliation et les défis qu'elle pose; ces efforts de recherche peuvent ainsi, à leur tour, aider à la compréhension et constituer un mécanisme additionnel permettant de mettre en avant des processus renouvelés d'établissement de la paix.

L'investissement et la maintenance à long terme qu'exigeront les activités de réconciliation sous-nationales ont d'importantes implications pour l'examen, par le Canada, de l'étendue de ses responsabilités futures en Afghanistan. Il faudra, à la suite de la cessation de la mission militaire en 2011, accorder un support continu à une participation appropriée du Canada aux efforts de réconciliation et de gouvernance sous-nationale. Il importe au plus haut point, si l'on veut faire avancer les choses, de consulter le Gouvernement de l'Afghanistan et ses partenaires dans ce pays, ainsi que les organisations et le personnel qui ont de l'expérience en matière d'assistance, tant au palier sous-national que tribal.

Il faudra donc, si l'on veut que les démarches de réconciliation et de résolution de conflits au niveau local se poursuivent, qu'elles s'effectuent, en bout de compte, dans une conjoncture nationale stable. La cessation de la guerre est, de toute évidence, essentielle à cette stabilité, d'où le second volet de l'appel des Églises, soit l'incitation à faire de sérieux efforts de diplomatie et

de négociations en faveur de la cessation de la guerre.

La détérioration ininterrompue des conditions de sécurité confirme le jugement, maintenant généralement accepté, partagé par le premier ministre et confirmé par l'expérience de la contre-insurrection, selon lequel on ne saurait mettre fin à la guerre par une victoire militaire des forces afghanes et internationales. On affirme par ailleurs, et de façon tout aussi persuasive, que les insurgés ne gagneront pas, qu'ils ne pourront pas renverser le Gouvernement de Kabul ni rétablir un régime taliban. Les insurgés, en effet, même s'ils ont actuellement la haute main sur la partie rurale de certaines régions, ne sont pas en mesure de contrôler les grandes régions urbaines. Des rapports indiquent que des insurgés reconnaissent de plus en plus qu'ils ne pourront pas remporter de victoire militaire et que la poursuite de la guerre entraînerait « une inutile effusion de sang. »

On peut affirmer, en d'autres mots, que l'Afghanistan se retrouve dans une douloureuse impasse. Sa situation exige le recours à des démarches diplomatiques de haut niveau en faveur du genre d'accord de paix global et inclusif auquel les Accords de Bonn de 2001 et 2002 n'ont pas su aboutir. Les Églises ont maintes fois souligné l'importance d'efforts politico-diplomatiques et civils en vue de reformer un consensus national fondamental à l'appui des institutions publiques. La communauté internationale a plutôt axé ses opérations sur une victoire militaire contre ceux qui se sentent exclus du consensus de Bonn, tandis que la guerre contre ceux qui ne partagent pas le consensus national connaît est vouée à l'échec.

Dans notre plaidoyer pour l'appui du Canada aux efforts de réconciliation en Afghanistan, nous affirmons le principe fondamental selon lequel la réconciliation, tant au niveau sous-étatique qu'à celui de la recherche d'un règlement politique de haut niveau, doit être la propriété des Afghans et se réaliser sous leur direction. Nous ne présumons pas, toutefois, que sous la direction des Afghans signifie sous celle du Gouvernement de l'Afghanistan. Ce dernier et les forces internationales qui l'appuient, se sont laissés entraîner dans une guerre civile bien établie. Le Gouvernement de l'Afghanistan doit donc participer aux efforts de réconciliation, sans être le gérant ou le gardien du processus. La communauté internationale a, entre autres responsabilités, celle d'œuvrer avec les Afghans, qu'ils fassent ou non partie du gouvernement, à l'établissement d'un processus fiable qui permettra d'entreprendre des démarches de négociation et de paix.

Sommaire des recommandations :

Nous invitons le Canada, dès maintenant et par delà 2011, à appuyer des projets d'aide de recherche et des projets pilotes qui fassent partie des efforts de réconciliation au palier local et aient pour objet la promotion de nouveaux efforts dynamiques de réconciliation locale. Relevons, parmi ces activités, un dialogue approprié avec le Gouvernement de l'Afghanistan; la collaboration avec des organisations reconnues en Afghanistan pour leur appui à la gouvernance locale et à l'établissement de la paix, enfin, la disposition à travailler aux côtés des autorités traditionnelles et officielles, tant au niveau local qu'à celui des districts.

Nous exhortons également le Canada à lancer faire d'intensifs efforts diplomatiques pour persuader la communauté internationale d'encourager et d'appuyer les Afghans en accentuant et en maintenant le dialogue et en multipliant les démarches en vue d'un règlement politique viable

Bref, nous encourageons le Canada à instituer une mission de paix et à y accorder un niveau d'énergie et d'engagement politique égal à celui qu'on a accordé jusqu'ici à la mission militaire.